

**SEMESTRIEL
JUN 2012**

N°9

**GIGOUZAC
INFOS**



SOMMAIRE

- **Page 1 : L'Etang**
- **Page 2 : Infos pratiques
« Démarches administratives »**
- **Page 3 : Éditorial du Maire**
- **Page 4 à 5 : Infos municipales**
- **Page 6 à 7 : Budget 2012**

- **Page 8 : Vie associative - Mani-
festations à venir - Vie à l'école**
- **Page 9 : Environnement SYDED**
- **10 : Revue de presse**
- **11 : Météo - Etat civil**

Mairie

- Le secrétariat est ouvert - les mardis de 13H30 à 15H30 - les vendredis de 15H à 17H
 - Les permanences de Monsieur le Maire :
 - les vendredis après-midi
 - les samedis de 10.30H à 12H sur rendez-vous
- Tél 05 65 36 83 69 Fax 05 65 36 83 71
Email : mairie.de.gigouzac@wanadoo.fr

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE : à la mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir : indiquer nom, prénom, date de naissance + nom, prénom des parents.

Présenter une pièce d'identité ou le livret de famille.

EXTRAIT D'ACTE DE DECES : à la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

Pièces à fournir : indiquer nom, prénom, date du décès.

EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE : à la mairie du lieu de mariage.

Pièces à fournir : indiquer nom, prénom et date de mariage + nom, prénom des parents.

Présenter une pièce d'identité ou le livret de famille.

DECLARATION DE DECES : à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : présentation du livret de famille du défunt ou de sa pièce d'identité et le certificat de constat de décès du médecin.

Délai : dans les 24 h qui suivent le décès.

DOSSIER DE MARIAGE : à la mairie du domicile de l'un ou l'autre des futurs époux.

Pièces à fournir : copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des deux fiancés (validité moins de 3 mois à la date du mariage), attestation de domicile et liste des témoins (majeurs).

Attention : des démarches particulières sont à effectuer pour les veufs, les divorcés, les étrangers, les réfugiés et les apatrides.

Délai : pièces à déposer au moins 1 mois avant le mariage.

PACS : Tribunal d'instance de Cahors.

CERTIFICAT DE CONCUBINAGE : à la mairie du domicile.

Pièces à fournir : pièces d'identité et justificatifs de domicile des intéressés.

DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE : à la mairie du domicile.

Les titres d'identité

La carte d'identité sécurisée (C.N.I.) Elle est valable 10 ans : à la mairie du domicile.

Coût : gratuite, sauf en cas de renouvellement suite à perte ou vol (25 €).

Le passeport biométrique Il est valable 5 ans (pour les mineurs), 10 ans (pour les majeurs) : dans les mairies équipées du dispositif de recueil : Cahors

Coût : - enfant de moins de 15 ans : 17 €, enfant entre 15 et 18 ans : 42 €, adulte : 86 €.

EDITORIAL DU MAIRE

LA COMMUNE A FAIT PEAU NEUVE !

Depuis juin 2010, petit à petit la commune se transforme, inexorablement. En effet, suite aux terribles inondations, il nous a fallu, comme beaucoup d'entre vous sinistrés, réhabiliter et reconstruire.

Reconstruire ce que l'eau nous a emporté, reconstruire pour surmonter, reconstruire pour se protéger.

La commune a énormément investi.

Dans un premier temps, pour effacer et réparer les dégâts causés, puis, forts de cette expérience, nous avons souhaité anticiper et prévoir des aménagements spécifiques afin de pallier aux futurs dommages de même ordre. Ceci afin de limiter de nouvelles dépenses qui seraient causées par des crues futures.

Ne nous le cachons pas, l'occasion a été saisie afin de tout réhabiliter.

Car la question qui se pose, n'est pas de savoir ou cela se reproduira, nous le savons, mais quand. Car inéluctablement cela se renouvellera.

Ensemble, faisons tout pour que notre vie paisible sur les bords du Vert reste un atout.

Voirie, murs, ponts, chemins, bâtiments publics, équipements, c'est près de 100 000 euros qui resteront à la charge de notre collectivité, déduction faite des indemnités d'assurances et des diverses aides obtenues.

Très prochainement, nous pourrons enfin tourner la page de cet évènement, qui a marqué les esprits de tous.

Enfin, lorsque l'église aura été entièrement rénovée, (le gros chantier de la mandature qui va débiter à l'automne), alors tous les bâtiments communaux auront faits peau neuve et ce, en quatre ans seulement !

Très bon été à vous tous et à vous toutes et au plaisir de vous croiser lors de diverses manifestations estivales.

Votre Maire
Romuald MOLINIÉ

INFOS MUNICIPALES

COMPTE ADMINISTRATIF 2011 DU BUDGET COMMUNAL ET DE L'ASSAINISSEMENT

Celui-ci a été adopté lors de la séance du 10 février 2011.

Budget communal :

Fonctionnement : Dépenses : 174 187 € ;

Recettes : 187 735€

Investissement : Dépenses : 88 857€ ;

Recettes : 73 558€

Déficit de clôture de l'exercice 2011 : 1 751 €

Le déficit de clôture 2011 s'explique cette année encore par le fait que les subventions notifiées des programmes d'investissement n'ont pas été versées.

Budget assainissement :

Fonctionnement : Dépenses : 11 858 € ,

Recettes : 20 336 €

Investissement : Dépenses : 14 406 € ,

Recettes : 17 114 €

Excédent de clôture 2011 : 11 184 €

VOIRIE

- Place du Foirail : une bande de roulage de 4 mètres sera goudronnée. Toutes les voiries du bourg seront alors refaites.

- Chemin du Mas de Bouyssou : réfection totale de ce dernier suite aux pluies de juin 2010. Nous vous invitons à le prendre lors d'une de vos randonnées.

- Le Conseil municipal a transféré la totalité de la compétence voirie auprès du Grand Cahors ; à savoir les murs de soutènements, la signalisation, l'élagage, ainsi que le pluvial, qui sont d'intérêt communautaire.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Enfin, la municipalité a approuvé le PLU en décembre dernier. Les premières constructions devraient bientôt démarrer. Celui-ci a été adopté par 9 voix pour et un contre.

La commune a instauré un droit de préemption urbain sur toutes les zones constructibles.

EGLISE

Les phases de consultations des entreprises vont démarrer. Les travaux sont prévus pour l'automne.

TRANSFERT DE COMPETENCES

La compétence « enseignement supérieur » fut transférée au Grand Cahors afin de créer un pôle universitaire sur Cahors.

DEPART A LA RETRAITE DE CLAUDIE DELAYRE

Après avoir rendu de bons et loyaux services à la collectivité, Claudie Delayre a fait valoir ces droits à la retraite. Elle a été remplacée par Halima Izidi, que tous connaissent bien pour son grand sérieux.

ECOLE

D'importants travaux de câblage ont permis la mise en réseau d'une dizaine d'ordinateurs

TRAVAUX

-Logement Mairie : un lino fut posé, il est donc prêt pour la location. Le montant de la réhabilitation est de 10 000 €.

-Mairie : suite aux dégâts de la crue, tous les papiers peints ont été renouvelés. La Mairie est encore plus accueillante

AMENAGEMENT DES TERRAINS DU FAJOT

Il y aura trois lots qui devraient être aménagés très rapidement, afin d'accueillir de nouvelles constructions

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

La commune de Gigouzac a obtenu pour son fleurissement et ses espaces verts, sa 4ème feuille de chêne.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Conseil a acté l'achat d'une sonorisation mobile, afin de diffuser de la musique lors des commémorations officielles,

Un pot avec les nouveaux arrivants sera organisé le 25 août prochain,

Les travaux suite aux inondations seront inaugurés le 8 septembre 2012,

La traditionnelle fête nationale se déroulera le samedi 14 juillet, avec un Aligot géant et sera animée par Eric Coudon.



TABLES DE LA SALLE DES FETES

Suite au renouvellement de stock, il a été décidé de procéder à la vente de 12 anciennes tables utilisées lors de diverses manifestations.

Le prix est fixé à 40 € l'unité. Les personnes intéressées par une acquisition sont invitées à se manifester auprès du secrétariat de la mairie avant le 15 juillet 2012.

Dans l'hypothèse d'une forte demande, un tirage au sort déterminera les acheteurs.

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre du recensement de la population et de la prochaine collecte fixée sur la période du 17 janvier au 16 février 2013, la commune recrute un Agent recenseur qui sera chargé de distribuer et collecter les questionnaires à compléter par les habitants. Vérifier, classer et numéroter les questionnaires recueillis et sera tenue d'assister à 2 séances de formations préalables aux opérations sur le terrain.

Si cette fonction vous intéresse, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie



QUELQUES EXPLICATIONS SUR LE BUDGET 2012

La Section de Fonctionnement

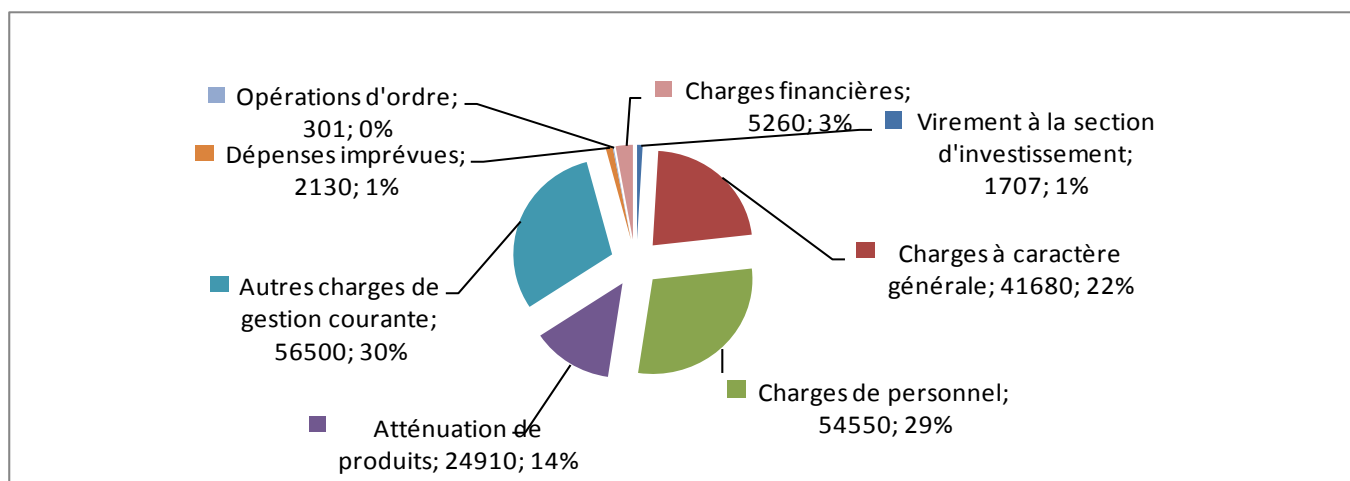
Cette année, elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 187 038 €.

Les dépenses de fonctionnement diminuent de près de 7% par rapport au budget précédent ; ceci s'explique par une bien meilleure maîtrise des dépenses de fonctionnement, de façon à augmenter l'autofinancement des investissements prévus.

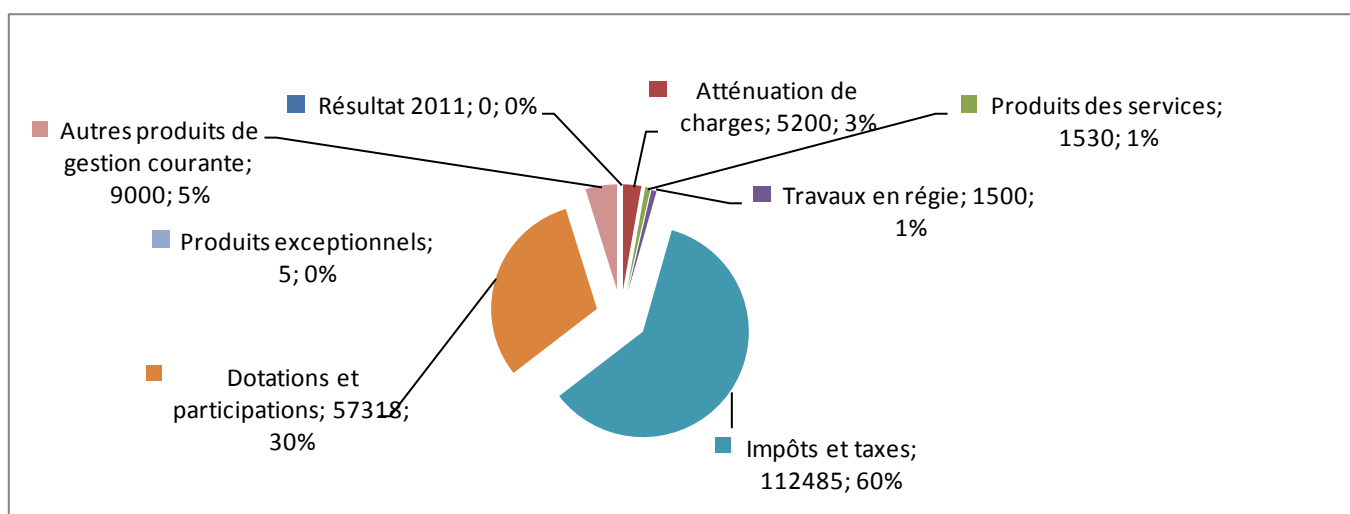
Pour les ressources, on y trouve principalement les recettes fiscales (+3.5%), mais aussi les dotations et les participations de l'État et du Département.

Cette année, elles augmentent de 1,2 %. Comme quoi, l'État ne s'est pas complètement désengagé auprès de ses collectivités.

- DEPENSES - 187 038 €



- RECETTES - 187 038 €



La Section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 330 730€.

Même si cela reste un budget très élevé, il l'est un peu moins que l'an passé.

En effet, certains lourds investissements inscrits l'an passé, n'ont pas encore été réalisés (Église), d'autres par contre sont en vue d'être achevés, comme pour le programme « Inondations ».

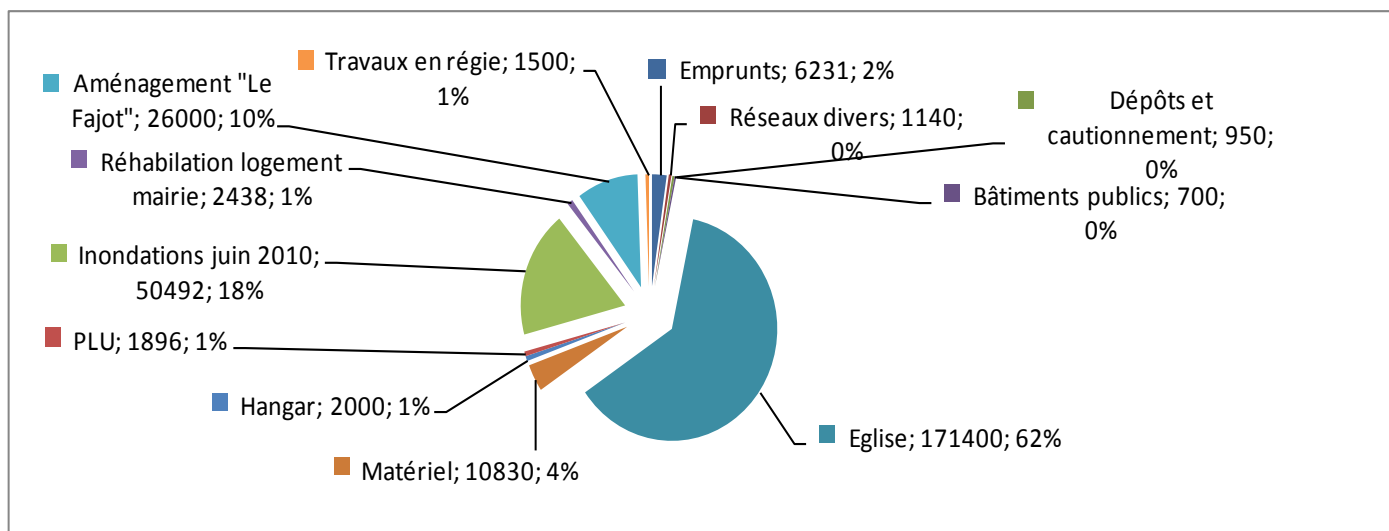
Nous vous rappelons que ce budget nous permet de concrétiser les équipements décidés en conseil municipal et ayant pour finalité d'apporter une plus value au patrimoine communal.

Trois grandes opérations se distinguent :

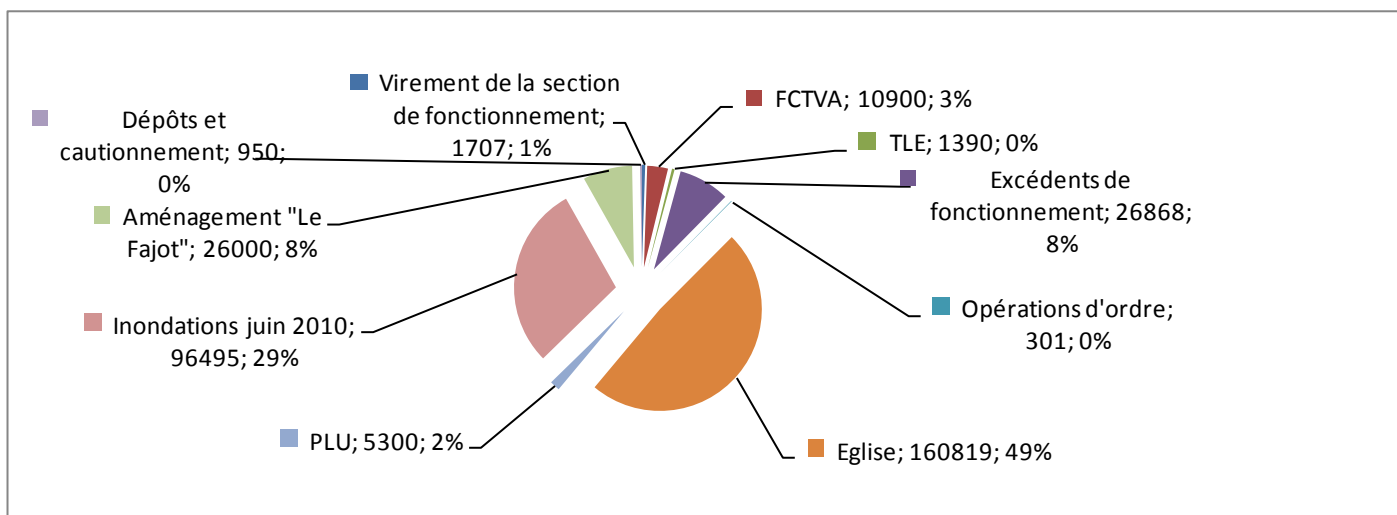
- la restauration de l'église représente 51% de ce budget. Cette opération débutera à l'automne.
- les travaux suite aux inondations du 9 juin 2010, représentent 15%.
- l'aménagement des parcelles du « Fajot » (au-dessus de la salle des fêtes) pour 8% du budget total.

Pour la plupart, le reste des dépenses étant du matériel d'équipement

- DEPENSES - 330 730 €



- RECETTES - 330 730 €



En ce qui concerne l'endettement de la commune, l'annuité d'emprunt représente 3,3% des recettes de fonctionnement. Un critère de bonne gestion normalement admis en finances locales, est de ne pas dépasser 20% des recettes de fonctionnement avec l'annuité d'emprunt à payer.

La commune est donc relativement peu endettée, ce qui nous laissera une importante capacité à emprunter pour financer les investissements.

Un emprunt est à envisager dans le courant de l'année 2012, afin de financer les programmes Inondations et Eglise.

LES ASSOCIATIONS A GIGOUZAC

- A.N.G.E.L (Association Gigouzacoise d'Entraide et de Loisirs), Président : Mr Alain EROUART, tel 05.65.21.46.68
- ATHLETISME CLUB, Présidente : Mme Ghislaine PAVARD (St Germain), tel 05.65.31.04.84
- A.P.E (Association de Parents d'Elèves), Présidente : Mme Nathalie LE MAGNEN, tel 06.87.36.07.82
- LES ESTIVALES DE GIGOUZAC, Présidente : Mme Géraldine MOLINIE, tel 05.65.53.13.16
- TENNIS GIGOUZAC, Présidente : Mme Nathalie LE MAGNEN, tel 06.87.36.07.82
- CHASSE, Président : Mr Patrick LONGATTE, tel 05.65.36.87.71
- CLUB ASTRONOMIE, Président : Mr Philippe CANCEIL, tel 06.85.36.98.05
- COMITE DES FETES, Président : Mr Alexandro ATTELLY, tel 05.65.36.84.56
- LE FOYER RURAL, Co-Président : Mr Daniel PARDES, Mme Nicole SEMPE , tel 05.65.36.85.88
- GYMNASTIQUE, Responsable Mme Nicole SEMPE, tel 05.65.36.88.09

*Gymnastique : le vendredi de 11H30 à 12H30

*Cinéma : 3^{ème} mercredi du mois, sauf le mois d'août , à 20H30 à la salle des fêtes

*Bibliothèque : (derrière l'église), Responsable Mme Jeanine LAPORTE, ouverte les lundis après-midi.

MANIFESTATIONS A VENIR

Club d'astronomie

Vendredi 14 septembre

21h : Soirée d'observation et conférence

Les Estivales de Gigouzac

Samedi 23 juin

20h, feu de la Saint Jean et repas

Samedi 3 novembre

21h grand bal musette

Grandes fêtes de Gigouzac

Vendredi 17 août

15h, concours amical de pétanque en doublette

18h, apéritif concert

22h, concert avec le groupe « Motel»

Samedi 18 août

15h, concours amical de pétanque en doublette

18h, apéritif concert

22h, spectacle et nuit dansante avec « Les Méditerranéens », 27 éléments

Dimanche 19 août

15h, concours amical de pétanque en doublette

18h, apéritif concert

Repas chez Régine



DU NOUVEAU DANS LES CONSIGNES DE TRI

Avant
Vous déposiez dans votre bac de tri tous les emballages métalliques, les emballages en carton, les papiers, ainsi que les bouteilles, flacons et films en plastique.



Bouteilles et flacons en plastique.

Pas besoin de les laver: il suffit de bien les vider.

MAINTENANT
Vous continuez à déposer dans votre bac de tri tous les emballages métalliques, les emballages en carton, les papiers et, en plus de cela, **tous vos emballages en plastique sans exception.**



Tous les emballages en plastique sans exception.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis le 1er mars 2012 vous pouvez trier tous vos emballages plastiques sans exception.

En 2010, dans notre département, nous avons diminué de plus de 3% les déchets d'ordures ménagères et parallèlement augmenté le recyclage de nos emballages de 2 kilos par an et par habitant. Mais nous pouvons et nous devons faire mieux.

Pour cela, le département du Lot va participer à une opération expérimentale d'envergure : "**2011-2013- Trions encore plus nos emballages plastiques**". Cette opération a pour objectif d'améliorer les performances du recyclage des emballages en plastique et ainsi de limiter leur impact environnemental.

En pratique, jusqu'au 31 décembre 2013 vous pourrez déposer dans le bac de tri tous vos emballages ménagers en plastique sans distinction : bouteille, flacon, pot de yaourt, barquette de fruit, sachet de produit congelé, sac plastique...

Au terme de cette période, et selon les résultats, ce nouveau geste de tri pourra être étendu à l'ensemble du territoire français.

Pensez- y : Les TEXTILES et CHAUSSURES sont récupérés en DÉCHETTERIE !

Une erreur de tri est souvent constatée dans les bacs verts : la présence de textiles qui finissent malheureusement au refus. Les tissus (usés ou en bon état) se recyclent. Il suffit pour cela les apporter tout simplement à la déchetterie.

En effet, les déchetteries de notre département, gérées par le SYDED, sont équipées de conteneurs spécifiques dans lesquels vous pouvez déposer :

- les vêtements ou tout autre textile (propres), quel que soit leur état (en sacs fermés uniquement, disponibles sur place)
- les chaussures, si elles sont en bon état, en les attachant par paire (si en mauvais état, les jeter le bac des non recyclables).

Ainsi, vous permettez le recyclage de ces produits et vous allégez les poubelles !

Selon le niveau d'usure de ce que vous déposerez dans ces conteneurs, mis en place par l'association d'insertion **le Relais**, les textiles seront, soit réutilisés tels quels (réseau de friperies solidaires), soit transformés en isolant thermique ou en chiffons d'essuyage pour l'industrie.

Pour plus de détails, visitez le site de ce partenaire : www.lerelais.org ou contactez le SYDED au 05 65 21 54 30.

REVUE DE PRESSE

GIGOUZAC

30/03/12

Les élèves ont passé le permis piéton

Vendredi 23 mars, les élèves de Gigouzac attendaient impatientement le résultat de leur permis piéton. Et c'est avec bonheur et soulagement qu'ils ont écouté, en présence du maire, les félicitations du gendarme Guy de l'unité de gendarmerie nationale de la sécurité routière à Cahors : non seulement les enfants ont tous obtenu leur permis haut la main, mais Gigouzac a en plus été la meilleure école dont il s'est occupé. Trois d'entre eux ont été félicités particulièrement pour leur sans-faute : Dorian Legoux, Cloé Brisseau et Tymoté Cadet.



Le gendarme Guy a remis leur permis piéton à tous les élèves.

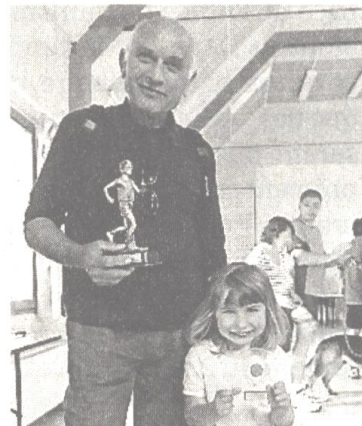
GIGOUZAC

02/06/12

Les marches de l'espoir

Dimanche 27 mai, une cinquantaine de personnes a participé aux 6 et 11 km des marches contre le cancer, organisées conjointement par le foyer rural de Gigouzac, représenté par son président Daniel Pardès et l'AC Gigouzac/Saint Germain avec, à sa tête, Gigi Pavard. Les fonds récoltés, soit 425 €, ont été remis à Christian Tronchon, secrétaire général de la ligue départementale contre le cancer, qui était accompagné des administrateurs. La marche s'est terminée autour d'un goûter préparé par tous les bénévoles de la ligue. Yvon Linou, 72 ans, le plus ancien et Eva Thomas, 4 ans et demi, la plus jeune, ont reçu les trophées « Jacqueline Crestou », grande marcheuse récemment vaincue par cette terrible maladie, et à qui cet après-midi a été dédié.

Yvon Linou et Eva Thomas, récompensés.


GIGOUZAC

Ils vont marcher contre le cancer

Ce dimanche 27 mai, le foyer rural de Gigouzac et l'AC Gigouzac/Saint-Germain organisent une marche de 6 et 11 km, en allure libre (VTT et enfants acceptés) au profit de la Ligue contre le cancer. À partir de 14 h 30, les inscriptions seront prises à la salle polyvalente de Gigouzac : 5 € (reversés à la ligue) donnant droit à un lot à l'arrivée.

Les inscriptions sont gratuites pour les moins de 12 ans. Le départ des deux distances sera donné à 15 heures. Au retour, boissons offertes, pâtisseries



Le départ de la marche en 2011.

maison. Renseignements en contactant le 05.65.37.91.58.

22. LA DÉPÊCHE DU MIDI · Vendredi 25 mai 2012.

GIGOUZAC : « UN VILLAGE TOUT NEUF ! »

« Le traumatisme est là, mais deux ans après, nous aurons tourné la page », explique Romuald Molinié, maire de Gigouzac. « Au-delà des assurances, nous avons consacré 250 000 € pour refaire tous les bâtiments publics (mairie, ateliers municipaux, bibliothèque, la voirie, l'éclairage public. Nous avons accru la protection : caoutchouté les menuiseries, mis de l'enrobé partout sur la voirie, enterré les réseaux. Quelques administrés n'ont pas pu faire jouer leur assurance en raison de leur contrat. Nous avons conforté les murs de soutènement du Vert. Nous avons un village tout neuf. Tout cela sera inauguré lors d'une grande fête avec nos partenaires, le 8 septembre prochain », conclut Romuald Molinié.



Les eaux boueuses avaient envahi le bourg en juin 2010.

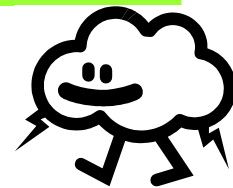
B.-H. S.-P.

/Archives M. S.

METEO



« L'année 2011 a débuté avec un fort déficit de précipitations, notamment le mois d'avril avec seulement 3 mm de pluie. L'avenir nous dira si 2011 sera une année de sécheresse... »



C'est avec cette phrase que se terminait l'article météo du Gigouzac Infos de juin 2011. La faible quantité d'eau tombée sur les 4 premiers mois de l'année 2011 n'a pas été compensée par les pluies du reste de l'année. Ce sont seulement 591 mm de pluie qui furent enregistrés à Gigouzac sur la totalité de l'année 2011 alors que la moyenne des précipitations sur les années 2007 à 2010 est de 940 mm. Ceci représente un déficit en eau de plus de 37%.

Coté températures, la moyenne de l'année 2011 affiche 20,7 ° et si l'on se réfère à celle des 4 années précédentes on observe une augmentation de + 1,7 °.

Sans nul doute on peut affirmer que 2011 restera inscrite dans les annales météorologiques comme une année sèche et chaude. Peut-on pour autant affirmer que nous sommes en présence d'un phénomène global d'augmentation des températures et de diminutions des précipitations ? Ce début d'année 2012 tant à indiquer le contraire : 25 jours de gelées en février avec des températures matinales atteignant les - 17 ° et un mois d'avril totalisant 153,5 mm de pluie ! A suivre . . .

PRECIPITATIONS EN MILLIMETRES

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	CUMULS
2007	64	139	81,5	25	166,5	122	59,5	83,1	40,8	34,5	20	87,7	923,6
2008	113,5	17	116	128,5	137	85	66	42,3	29,5	86,5	117,5	106,5	1045,3
2009	96	13,5	28	166	69,5	63,5	13,5	60	61,5	72,5	130,5	73,5	848
2010	89	62	63	38,5	92	183,5	57	27	89,5	74,5	116,5	51	943,5
2011	34	50	40	3	62,5	28	94	50	12	58,5	28,5	130,5	591

TEMPERATURES MAXIMALES MOYENNES

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUI	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	MOYENNES
2007	11,4	13,23	14,25	23,33	23,58	27,33	27,38	26,75	22,95	18,45	11,65	10,67	19,25
2008	11,77	14,81	13,32	18,23	24,54	26,6	28,41	27,4	22,96	18,12	11,71	9,04	18,91
2009	9,69	11,32	15,27	18,45	25,72	28,25	29,4	29,4	24,96	19,44	14,9	9,37	19,68
2010	7,31	10,11	14,31	21,12	21,63	27,1	30,31	27,89	23,47	17,39	12,3	8,21	18,42
2011	9,74	12,63	16,39	23,42	27,03	27,25	26,9	29,13	26,67	20,53	17	11,68	20,7

ETAT CIVIL

Nos joies

Naissances de : Marie CLEMENTI, le 1er décembre 2011
Liséa POISSONNIER, le 21 mai 2012

Nos peines

Nos plus sincères condoléances aux familles de :

Marcel HESSE décédé le 5 décembre 2011
Pierre Henri Raymond ANDRAL décédé le 23 décembre 2011
Elise Louise DELFOUR décédée le 7 février 2012
Georges Marcel LEBROC décédé le 28 mars 2012



Réfection de la voirie



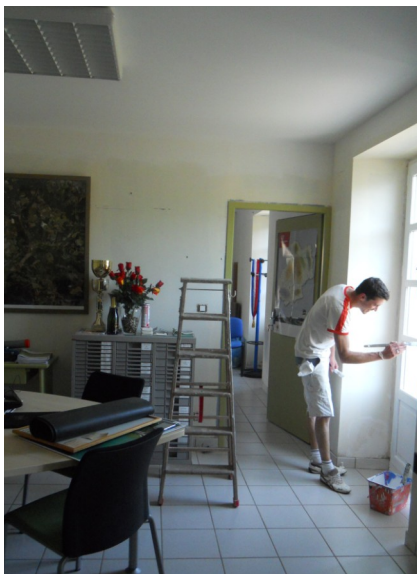
Réfection du chemin « Mas de Bouyssou »



Transhumance 2012



Nouvelle activité



Travaux peinture



Séance du Conseil municipal du 01 juin 2012